

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 16 JUIN 2025

MARQUE EMPLOYEURS TERRITORIALE
LA PASSERELLE,
un nouveau service d'accueil personnalisé
pour les employés des entreprises signataires de la charte

Afin de développer l'attractivité de son territoire, et grâce à l'engagement des établissements employeurs, la communauté de communes de l'île d'Oléron a initié la Marque employeurs territoriale depuis décembre 2023. Valoriser les métiers et les filières, ainsi que le cadre de vie oléronais, est tout l'enjeu de ce réseau d'entreprises attachées à promouvoir la qualité de vie au travail et soucieuses d'optimiser sa gestion des ressources humaines. L'intercommunalité met régulièrement à la disposition des entreprises engagées, des outils pour faciliter les recrutements et attirer les candidats qualifiés. Elle lance aujourd'hui un nouveau service facilitant l'intégration des employés fraîchement arrivés.

La Marque Employeurs Territoriale depuis plus d'un an, propose des ateliers, des conférences et des outils pour aider les entreprises à attirer et fidéliser les talents, en créant une véritable synergie entre les établissements. Cette initiative de la Communauté de Communes est aujourd'hui une véritable plus-value pour les entreprises signataires de la charte d'engagement. Cette collaboration entre les employeurs en quête d'outils et conseils sur les bonnes pratiques en matière de ressources humaines, les partenaires et le territoire tendent à faire de l'île un lieu de référence où il fait bon vivre et travailler. Parmi les besoins recensés, rassurer un nouveau collaborateur sur son intégration et son acclimatation semblait fondamental pour séduire les nouveaux candidats.

Selon Christophe SUEUR, « *Si l'île d'Oléron sait séduire les vacanciers, elle est avant tout chère au cœur de ses habitants. Les entrepreneurs du territoire ont développé leur activité sur l'île parce qu'ils y sont farouchement attachés. Tout naturellement, ils sont désireux de s'engager dans le portage de ses valeurs, convaincus que la réussite d'une entreprise est liée à son capital humain. La Marque Employeur Territoriale est le moyen de déployer cette synergie identitaire en soutenant les acteurs de l'économie locale dans leur politique de gestion RH et leurs recrutements.* »

La Passerelle : un service d'accueil et d'information pour mieux intégrer vos nouveaux collaborateurs sur l'île d'Oléron

Afin de faciliter l'installation et l'intégration des nouveaux collaborateurs des établissements signataires de la Marque Employeurs Territoriale, la communauté de communes lance « La Passerelle », un service d'accueil dédié aux nouveaux arrivants.

L'arrivée d'un nouveau collaborateur s'accompagne souvent de nombreuses questions : comment se loger ? Quels sont les moyens de transport disponibles ? Comment organiser la scolarité des enfants ? Quelles sont les opportunités d'activités culturelles et sportives ? comment faciliter l'emploi du conjoint ?

La passerelle offre une information de premier niveau et oriente les nouveaux arrivants vers les bons interlocuteurs sur les thématiques suivantes : logement, mobilité, santé, emploi, formation, orientation professionnelle, culture, éducation, vie associative, sport... pour leur permettre de mieux appréhender leur nouvel environnement de vie et de travail.

En quoi consiste la passerelle ?

Les structures signataires de la Marque Employeurs Territoriale pourront faire bénéficier leurs nouveaux collaborateurs et leurs conjoints des services de La Passerelle, qui comprendra notamment :

- Un pack de bienvenue, avec des informations essentielles sur les services publics, les commerces et les activités de loisirs.
- Un accompagnement personnalisé pour répondre aux questions et présenter les infrastructures et initiatives locales facilitant l'intégration.

Comment bénéficier de La Passerelle ?

Les établissements souhaitant faire bénéficier leurs nouveaux collaborateurs de ce dispositif peuvent rejoindre la Marque Employeurs Territoriale. En intégrant cette démarche, elles accèdent à un accompagnement dédié pour faciliter l'installation et l'intégration de leurs salariés.

Vous souhaitez rejoindre la Marque Employeurs ? Vous souhaitez en savoir plus sur La Passerelle et mieux accompagner vos salariés dans leur installation sur Oléron ? Contactez-nous !

Pour tout renseignement supplémentaire

marque.employeurs@cdc-oleron.fr ou www.cdc-oleron.com

Sandrine CASAS

Responsable du service communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**